

# MAIRIE D'AVRESSIEUX

## COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du 9 juillet 2019

(convocations du 1<sup>er</sup> juillet 2019)

Absent : M.PARENT

### PROGRAMME DE VOIRIE – Décision modificative n°2

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

- accepte le devis Eiffage pour le programme de voirie 2019, à savoir mise en œuvre d'enrobé :
  - Village après démolition des îlots directionnels
  - Carrefour de la croix des Moulins
  - Route du Malod (haut et bas)
  - Route du Cattaudpour un montant HT de 66 627.62 €, soit 79 953.14 € TTC.
- vote le virement de crédits suivant nécessaire au paiement :

Section de fonctionnement		
Comptes	Dépenses	Recettes
615231	- 15 000	
023	+ 15 000	
<b>Total</b>	<b>0</b>	
Section d'investissement		
021		+ 15 000
2151-20	+ 15 000	
	<b>15 000</b>	<b>15 000</b>

### RENOUVELLEMENT BAIL GARAGE COMMUNAL

M. le Maire rappelle la délibération du 11 juillet 2018 l'autorisant à signer un bail précaire avec M.Aluisio pour louer une partie du garage communal cadastré A 1578 situé au 60 route des Pentes pour une destination d'entrepôt exclusivement. M. Aluisio, n'ayant pas terminé d'évacuer tout son matériel, sollicite le renouvellement de ce bail pour une année afin de lui permettre de vider les lieux. Il propose donc de lui renouveler son bail précaire et demande au conseil de l'autoriser à le signer. Le Conseil Municipal accepte de prolonger d'une année à compter du 1<sup>er</sup> août 2019 le bail précaire signé pour la location d'une partie du garage communal cadastré A 1578 situé au 60 route des Pentes pour une destination d'entrepôt exclusivement moyennant une redevance mensuelle de 220 €.

### ACQUISITION FONCIÈRE

Le conseil est informé de l'avancement des discussions avec les conjoints Girerd pour l'acquisition d'un terrain au Village en vue de la création d'un parking. Cette négociation se poursuivra dans le courant du mois de juillet.

### RESTAURANT SCOLAIRE

A la rentrée scolaire de septembre 2019, le transport scolaire de midi n'assurera plus que la liaison d'école à école. De ce fait, l'effectif du restaurant scolaire devrait être élevé tous les jours ; quatre personnes sont maintenues pour le service et l'encadrement (3 personnes dépendent de la commune d'Avressieux et 1 personne dépend de la commune de Rochefort). Le conseil donne son accord pour l'achat de vaisselle en copolyester ; la commande sera effectuée dans l'été.

### **PARTICIPATIONS AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GYMNASES**

M. le Maire soumet au Conseil Municipal le projet de convention entre la commune de St Genix/Guiers et les communes de résidence des élèves du collège "La Forêt" de St Genix/Guiers portant sur la participation aux frais de fonctionnement des gymnases au titre de l'année 2017-2018 (structures d'Aoste) et 2018-2019 (structures de St Genix/Guiers).

Cette participation s'élèverait à **1 591.92 €** pour l'année 2019.

Il demande au Conseil de l'autoriser à signer cette convention.

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer la convention avec la commune de Saint Genix/Guiers pour participation de la commune d'Avressieux à hauteur de 1 591.92 € pour 2019.

### **CONVENTION AVEC LA COMMUNE DE VEREL DE MONTBEL**

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des informations données par M. le Maire, l'autorise à signer une convention avec la commune de VEREL de MONTBEL pour la mise à disposition de la secrétaire de mairie pour effectuer une partie des permanences à la Mairie d'AVRESSIEUX pendant la période d'absence de Denise VIBERT du 23 septembre au 13 octobre 2019.

### **QUESTIONS DIVERSES**

- Dégrèvement perçu de 155 € sur les taxes foncières 2018 ; cette somme sera déduite sur les fermages 2020 des agriculteurs concernés par les parcelles louées à la commune.
- Commande de 10 tables pour la salle polyvalente
- Planning arrosage pendant les congés de l'employé communal
- Remerciements à M. Marc Priere pour le tableau donné à la mairie